



Control judiciaire autorisation de sortie du territoire français

Par **djim**, le **21/05/2008** à **12:09**

bonjour je fait l objet d un control judiciaire depuis plut d un ans;ma copine ma ofert un voyage pour les baleare mais le prob c que je n es pas le droit de sortir du territoire français jusquant juillet 2008 et le depart et pour le 05 juin que faire ? si je part vont t il le voir a l aeroport que je n es pas le droit de sortir de la france??en sachant que ce n es que pour une semaine.svp aider moi g besoin d une reponce au plut vite merci a tous

Par **frog**, le **21/05/2008** à **12:48**

[citation]si je part vont t il le voir a l aeroport que je n es pas le droit de sortir de la france??[/citation]

C'est la roulette russe, en plus risqué. Personnellement, je ne tenterais pas.